

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ ST-EUGENE-DE-LADRIERE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**SUR LE PROJET DE REGLEMENT NUMÉRO 187-1-2012
VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 56-90**

***A toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par ce projet de règlement numéro 187-1-2012 intitulé premier projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 56-90 afin de créer une nouvelle zone à caractère commercial

Avis est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 28 **mai 2012**, le conseil a adopté le **PREMIER PROJET DE REGLEMENT No 187-1-2012** visant à modifier le règlement de zonage numéro 56-90 afin de créer une nouvelle zone à caractère commercial.
2. Le but du projet consiste à soustraire de la zone 54, le lot 4 147 247 du cadastre du Québec, situé au 8 rue principale, pour l'inclure dans une nouvelle zone 65 à caractère commercial.
3. Une **assemblée publique de consultation** aura lieu le **18 JUIN 2012 à 19h.00** à la salle du conseil située au 155, rue Principale, Saint-Eugène-de-Ladrière. Au cours de cette assemblée, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui voudront s'exprimer.
4. Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire s'appliquant à la zone concernée 54 et aux zones contigues 50,51,53,56, l'illustration du secteur peut être consultée au bureau municipal, aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 9:00 heures à 17:30 heures.

Christiane Berger Dir.gén/ secrétaire-trésorière

DONNÉ A SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE, ce 29^e jour de mai 2012.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Christiane Berger, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière, certifie par les présentes sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre midi et dix-neuf heures de l'après-midi le 29^e jour de mai 2012.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-neuvième jour de mai 2012.

Christiane Berger

Directrice générale &
Secrétaire/trésorière